



Inspections Internes de Sécurité

Date (mois)	
Inspection effectuée par	
Visa Responsable Sécurité	

1. TENUE DES LOCAUX ET CONSIGNES GÉNÉRALES

INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Accès, dégagements autour des équipements			
Allées de circulation / Accès aux issues de secours			
Tenue générale (propreté des lieux, piles de palettes bois vides < 2m)			

ABORD DES BÂTIMENTS	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Stockage charges combustibles > 10m			
Si façade non combustible : palettes bois > 15m			
Si façade non combustible : palettes plastiques > 30m			
Accès libres pour intervention des secours			

DÉCHETS	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Nettoyage des postes de travail			
Évacuation régulière des déchets			

CONSIGNES	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Signalisation et respect de l'interdiction de fumer			
Procédures de permis de feu (H24, ronde 2h après fin de travaux)			

COMMENTAIRES

2. MOYENS DE PROTECTION ET DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

EXTINCTEURS MOBILES	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Accès dégagés			
Signalisation			
Bon état apparent			

RIA	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Accès dégagés			
Signalisation			
Bon état apparent			

POTEAUX INCENDIE	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Bon état apparent			
Accès dégagés			

PORTES COUPE-FEU	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Passages dégagés, portes non bloquées			
Fonctionnement adéquat			

INSTALLATIONS AUTOMATIQUES-GAZ OU MOUSSE	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Contrôle du tableau (report adéquat des alarmes...)			
Niveau de charge réservoirs / Pression manomètre adéquate			
Étanchéité des locaux (portes fermées, fenêtres condamnées, évent de surpression non obstrué)			
État des matériels (percuteurs connectés, détecteurs en bon état)			
Absence de stockage (absence de papier, de carton, de chaise mousse...)			

INSTALLATION SPRINKLEUR	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Hauteur maximum imposée par la protection sprinkleur, respectée			
Dégagement des allées			
Vannes cadenassées ouvertes ou reportées en alarme			
Maintien adéquat de l'espace libre autour des sprinkleurs (au moins 460mm et 900 mm minimum pour protection ESFR ou CMSA)			
Absence de réseaux endommagés, d'éléments accrochés au réseau			
Contrôle du tableau (report adéquat des alarmes...)			

COMMENTAIRES

3. RISQUES PARTICULIERS

LOCAUX ÉLECTRIQUES ET AUTRES LOCAUX TECHNIQUES	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Bon état apparent des équipements électriques			
Aucun stockage combustible dans ces locaux			
Fermeture des armoires électriques			
Armoires électriques dégagées (zone maintenue libre de tout combustible à < 2 m)			
Colmatage adéquate des passages de câbles (mousse polyuréthane proscrite...)			

POSTES DE CHARGE DES BATTERIES	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Délimitation de la zone			
Ventilation efficace si local dédié			
Zone maintenue libre de tout combustible à < 2 mètres			

CHAUFFERIE	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
Abords dégagés			
Vannes de barrage et coupures d'urgence visibles et protégées (chocs)			
Ventilation efficace du local			
Absence de matières combustibles dans le local			

STOCKAGE DE PRODUITS INFLAMMABLES OU DANGEREUX	Satisfaisant		
	Oui	Non	N/A
En production			
• Liquides inflammables sur bac de rétention métallique ou armoire coupe-feu			
• Quantités limitée à l'utilisation journalière			
• Equipotentialités et mises à la terre adéquates (transvasement...) pour protection ESFR ou CMSA)			
• Equipements électriques adaptés au risque d'explosion (conformité ATEX)			
En zone de stockage			
• Local adéquat coupe-feu 2h et ventilé			
• Equipements électriques adaptés au risque d'explosion (conformité ATEX)			
• OU stockage extérieur sur rétention, >10m des bâtiments			
• Signalétique adéquat des contenants			
• Absence de produits incompatibles (acide/base...)			
• Bombes aérosol regroupées dans zone grillagée ou armoire métallique fermée			
• Bouteilles de gaz attachées sur supports			

COMMENTAIRES